



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012
Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

FRET FERROVIAIRE/FRET SNCF

Conférence de Presse du 29 Avril 2024

« ARRETONS LE BRAS DES CASSEURS »

Lundi 29 Avril 2024, au Théâtre des cheminots parisiens, rue Traversière Paris 12^e, une large conférence de presse a eu lieu, impulsée par le Comité National de Vigilance Ferroviaire (CNVF) dont la CNR est partie prenante.

Ce Comité de Vigilance, créé en 2018 à l'initiative de la Fédération CGT des Cheminots dont nous connaissons des déclinaisons dans certains territoires, constitue une coordination des forces syndicales, politiques et associatives. **L'ordre du jour de la Conférence de presse du 29/04 portait sur la riposte à construire pour arrêter la casse engagée de l'activité « transport de marchandises par trains »** avec le démantèlement en cours de FRET SNCF, sous l'impulsion de la Commission européenne et la soumission des Directions SNCF et des gouvernements « macronistes ».

Il a été fait état de l'urgence climatique qui impose à l'ensemble des pays européens d'augmenter la part modale du FRET ferroviaire, contribuant à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre. L'accord s'est fait pour dire que seule une entreprise publique, de service public, peut répondre à de tels enjeux. Il ne peut y avoir de véritable rééquilibrage rail/route et donc d'un véritable report modal en faveur du rail, sans volonté politique, sans efforts financiers publics conséquents, sans moyens humains et matériels accrus et sans infrastructures modernisées et nouvelles.

Le plan de transformation de l'activité, dénommé « *plan de discontinuité économique* » pourrait conduire à une faillite du transport de marchandises par trains quand on voit que le gouvernement MACRON avec une mise en œuvre zélée de la part des Directions SNCF, accélère la mise à mort de l'outil public FRET SNCF. Cette stratégie mortifère compromet

sérieusement les objectifs fixés pour le développement des activités FRET ferroviaire et ceux liés à la transition écologique.

Les parties prenantes du Comité National de Vigilance ferroviaire ont adopté, comme première étape, les mesures suivantes :

1. La tenue d'un moratoire selon la recommandation n° 27 du rapport d'enquête parlementaire adopté le 13 Décembre 2023 sur le sujet.
2. La possibilité d'un repositionnement de FRET SNCF dans un délai plus raisonnable sur les 23 flux que le plan de discontinuité impose de céder à la concurrence.
3. Porter la perspective d'une loi de programmation de financement des infrastructures afin d'avoir les moyens pour développer le rail public, avec un haut niveau de sécurité.

Pour ce qui la concerne, **la CONVERGENCE NATIONALE RAIL** a rappelé que, conformément à ses statuts, elle participe en territoires à nombre d'initiatives avec ses collectifs et d'autres forces, portant sur la défense et la relance des trafics ferroviaires de FRET. Le travail élaboré par **les collectifs NORMANDS de la CNR** pour développer le transport de marchandises par trains sur l'arc atlantique en améliorant la connexion entre les ports et le rail a été souligné, tout comme a été rappelé la proposition de loi portée par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale, à l'initiative de la CNR « *visant à revitaliser et à rendre pérenne les lignes de dessertes fines du territoire* ». A noter que cette proposition de loi rentre en résonance avec la mesure numéro 3 adoptée par le CNVF.

Pour la CNR et les usagers représentés par ses 122 comités et collectifs, il est important qu'il y ait plus de trains de marchandises sur le Réseau Ferré National car au-delà des impacts positifs pour l'environnement, cela permettrait de recalculer, mieux répartir les péages ferroviaires entre activités, péages ferroviaires qui impactent pour 40% le montant des titres de transports TGV et 20% pour les TER.

En conclusion, la CNR a indiqué qu'elle appellera ses collectifs et comités adhérents à participer le 28 Mai 2024 à Paris à la Manifestation Européenne organisée par l'intersyndicale des cheminots, appuyée par la Fédération Syndicale Européenne des travailleurs des transports(ETF).

P/Le bureau de la Convergence Nationale Rail

Jean François ORS Secrétaire-adjoint

Didier LE RESTE Président

Paris le 02 Mai 2024